

Daniel CORNU, *Tous connectés ! Internet et les nouvelles
frontières de l'info*

Genève, Éd. Labor et Fides, coll. Le Champ éthique, 2013, 224 pages

Yeny Serrano



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8840>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.8840](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8840)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2013

Pagination : 314-316

ISBN : 978-2-8143-0182-5

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Yeny Serrano, « Daniel CORNU, *Tous connectés ! Internet et les nouvelles frontières de l'info* », *Questions de communication* [En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 01 février 2014, consulté le 22 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8840> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8840>

d'autant que « les infractions supposées » émanent d'indices contestables fournis par une entité privée, soutenue et fondée en partie par l'industrie culturelle. Cette « milice » privée institutionnalisée financée par les fonds publics interroge donc sur la disproportion des moyens mobilisés : « Comment justifier l'accès à des communications privées dans le simple but de protéger les intérêts d'une industrie ? » (p. 43) en traquant les comportements nouveaux des internautes s'écartant des préceptes du marché, sans contrôle administratif.

Pourtant, l'auteur n'oublie pas d'indiquer que « d'autres solutions existent et restent possibles » (p. 10). Rappelons que, en 2005, en France, le phénomène du téléchargement a d'abord été approuvé par l'Assemblée nationale – lors de la première lecture du projet de loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (loi DADVSI) et par 30 voix contre 28 – en tant que licence globale. Cette décision a ensuite rapidement été retirée pour d'obscurs motifs technico-juridiques – le 29 mai 2013, une proposition de loi similaire a été déposée par le député Michel Zumkeller (Union des démocrates indépendants). Après de nombreux efforts, on lui substituera le volet répressif de la loi Hadopi, réponse favorable à l'ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement). Mais, « il faudra un jour admettre l'évidence. Si le partage s'est développé sans contrôle, ce n'est pas que les mesures répressives ont manqué. C'est qu'après s'être trop bien adaptée [...] l'industrie s'est montrée incapable d'adapter son offre à l'émergence d'Internet. Elle s'est contentée de prolonger – trop longtemps – ses modèles de distribution. Elle n'a pas proposé de nouvelle offre. A-t-elle cherché à enrichir l'existante ? Même pas » (p. 61). Ce constat ne cesse de se vérifier avec, notamment, la promulgation des recommandations du rapport de Pierre Lescure (2013) qui n'entrevoit dans l'internet qu'un écran de télévision à réguler; au mieux un « minitel 2.0 » sous perfusion de l'État et des contribuables, asservi aux régies publicitaires et aux taxes qui se multiplient plus vite que les offres, tout en décrétant ce qui est admissible et PUR (Promotion des usages responsables – label indiquant une offre de téléchargement légale) ou ce qui est « impur », renvoyant inévitablement à un passé sombre de notre histoire.

Nous conseillons vivement la lecture de *Réponses à Hadopi* en complément de *La Bataille Hadopi* (collectif, Paris, InLibroVeritas, 2009). Conjointement, ces ouvrages permettent de cerner les enjeux et les perspectives d'une loi, à l'aune d'une nouvelle évolution largement en défaveur des citoyens et des opportunités numériques. Enfin, ce livre illustre parfaitement un phénomène plus global, aux

fondements même de l'internet, du numérique, de la société elle-même : l'économie du *partage* s'impose peu à peu comme seul paradigme viable d'une société en pleine évolution qui cherche ses repères au-delà des frontières, des lois et des transactions financières conçues pour restreindre et séparer:

Gilles Boenisch

CREM, université de Lorraine, F-57000

gilles.boenisch@gmail.com

Daniel CORNU, *Tous connectés ! Internet et les nouvelles frontières de l'info.*

Genève, Éd. Labor et Fides, coll. Le Champ éthique, 2013, 224 p.

Médiateur des publications romandes du groupe Tamedia avec une expérience de journaliste et d'enseignant d'éthique du journalisme, Daniel Cornu analyse l'évolution du journalisme d'information suite à l'avènement du web 2.0. Le livre est très bien documenté avec des ouvrages classiques sur le journalisme (histoire et déontologie), des études récentes sur l'internet et le web 2.0 ainsi que des exemples concernant plusieurs pays dont la Suisse, la Belgique, la France et les États-Unis. Dans l'ouvrage, l'auteur plaide pour la nécessité de penser une éthique de la communication sur le réseau qui concernerait non seulement les journalistes, mais également les internautes. Au contraire de ce qui a souvent été annoncé, l'auteur estime que le journalisme n'est pas condamné à disparaître, mais qu'il voit son rôle modifié. Plus qu'un pourvoyeur d'informations, le journaliste devient un « donneur de sens ».

En avant-propos (pp. 9-14), Daniel Cornu fait le constat d'un changement de la culture dans la communication générée par le web 2.0. Ensuite, il s'interroge sur les conséquences de la participation accrue du public sur la vie démocratique et le journalisme. Dans cette perspective, dans le premier chapitre (pp. 15-37), l'auteur commence par rappeler les origines de l'internet et du web 2.0, puis expose la spécificité du web 2.0, ou web social. Le public étant en mesure de proposer son propre discours, de nombreuses questions se posent concernant le pouvoir des internautes. En revenant sur les premières critiques de l'internet, Daniel Cornu analyse les pratiques communicationnelles sur le réseau à la lumière des théories formulées, à partir du XIX^e siècle, au sujet des médias de masse traditionnels, notamment de la presse. Premier constat : si l'internet offre des ressources innovantes pour rapporter des faits, son efficacité dépend encore des médias traditionnels qui s'en font le relais. En outre, l'auteur constate que « la configuration médiatique sur la Toile

[...] correspond assez bien à l'état débridé de la presse [étasunienne], tel que Tocqueville l'a découverte dans les années 1830 » (p. 30). Les journaux proliféraient, alors, de façon similaire à l'accroissement des blogs sur le réseau. Dans cette configuration, la liberté de la presse avait assuré le débat public : « Le rôle que jouent désormais les journalistes sur l'Internet, comme organisateurs de discussions, comme animateurs de forums, s'inscrit dans une ancienne définition de la fonction sociale de la presse. Ce rôle n'est cependant plus un privilège des professionnels. Il s'étend à d'autres acteurs de la blogosphère » (p. 33). « C'est la capacité d'un site ou d'un blog à susciter la conversation démocratique qui est décisive, et non d'abord une maîtrise, prétendue ou réelle, des formes de discussion journalistique » (p. 34).

Dans le deuxième chapitre (pp. 39-68), Daniel Cornu présente les acteurs du réseau concernés par l'information : a) le fournisseur d'accès internet dont l'intervention est technique ; b) l'hébergeur qui met à disposition des internautes des sites conçus et gérés par des tiers ; c) l'éditeur, personne physique ou morale qui met à la disposition du public des pages dont il choisit les contenus selon un projet éditorial qui lui appartient, qu'il met en forme sur un support de communication en ligne – ainsi le blogueur est-il considéré comme l'éditeur d'un mini-média ; d) le destinataire du service, en d'autres termes l'internaute à qui la nouvelle technologie offre un champ de participation plus étendu, plus rapide, plus efficace que n'importe quel autre média traditionnel ; e) les agrégateurs et réseaux sociaux. Souvent désignés par leur principal outil – le moteur de recherche –, les agrégateurs indiquent à l'internaute les sites où trouver les informations ou services qu'il cherche. Bien qu'ils ne soient pas censés appartenir au web informatif, les réseaux sociaux deviennent, de plus en plus, des sources journalistiques. La catégorisation proposée par l'auteur s'avère pertinente à condition toutefois de rester dans le domaine de l'information. Faute de quoi la distinction, par exemple entre éditeurs, blogueurs et internautes mériterait d'être révisée.

Quoi qu'il en soit, et après avoir identifié ces différents acteurs présents sur l'internet, Daniel Cornu se concentre sur les blogueurs en distinguant les professionnels (journalistes qui tiennent un blog d'information) et les amateurs. Selon des observations réalisées dans le cadre de sa pratique professionnelle ainsi que sur le fondement d'autres études (par exemple, Cecilia Friend, Jane Singer, *Online Journalism Ethics. Traditions and Transitions*, Ammonk/London, M. E. Sharpe, 2007), les blogueurs professionnels ont tendance à conserver les attributs et responsabilités de leur métier. En revanche, l'auteur

constate que l'arrivée des blogueurs amateurs et autres acteurs se réclamant d'un journalisme « citoyen » ou « participatif » ouvre des perspectives, mais pose aussi des problèmes qu'il convient d'examiner. Au nom de la libre expression, des blogueurs amateurs s'introduisent dans le débat public et se proclament contre-pouvoir du contre-pouvoir ; rôle qui, autrefois, était assuré par les médias traditionnels à l'égard du pouvoir politique.

Simultanément et par une sorte de mimétisme, ces blogueurs adoptent souvent des registres et des formats analogues à ceux des journalistes. Or, pour beaucoup, leur légitimité provient de leur organisation différente de celle d'un média traditionnel dont ils dénoncent les dysfonctionnements. Ils revendiquent leur rôle de « donneurs d'alerte » (« whistleblowers »). Néanmoins, l'absence de précautions dans la divulgation de certaines sources peut causer des dommages et compromettre l'émission d'informations sensibles. Les exemples de fausses informations ou de manipulations sur l'internet, ayant également porté atteinte à la crédibilité des médias traditionnels, ne sont pas rares. Pour l'auteur, cette situation pourrait correspondre à une sorte de maladie de jeunesse d'un web informatif et participatif qui se voudrait transparent, d'où la nécessité de conduire une réflexion globale sur la responsabilité tant des journalistes que des internautes.

Par exemple, l'un des problèmes qui attire l'attention de Daniel Cornu concerne l'utilisation du pseudonyme et de l'anonymat sur l'internet. Certes, le réseau revitalise la démocratie en multipliant les terrains et les acteurs du débat public, mais « la liberté n'est pas incompatible avec la civilité » (p. 72). En effet, les internautes ne mesurent pas toujours l'impact d'une parole publique, ils sont encore en période d'apprentissage. À ce titre, il convient de rappeler que, en démocratie, la liberté d'expression a (toujours eu) des limites comme celles des droits de la personne : droit à l'honneur, à la réputation, à la vie privée, à l'image, à l'oubli. La liberté d'expression ne peut pas devenir l'excuse justifiant les discriminations raciales, ethniques, de genre ou à l'égard des minorités.

Ainsi, dans le quatrième chapitre (pp. 103-125), Daniel Cornu développe-t-il sa proposition d'une éthique du journalisme sur le web. Pour cela, il rappelle les principes déontologiques du journalisme en tant que profession dans les démocraties occidentales et compare les pratiques journalistiques traditionnelles avec celles des web informatif et social. Son constat est sans appel : le journalisme en ligne continue de reproduire les principales normes et valeurs du

journalisme d'information traditionnel. Tout comme ce dernier, le webjournalisme se définit autour de quatre opérations principales : la recherche, la collecte, l'analyse et la présentation des faits ; la présentation des nouvelles dans les médias traditionnels et sur le web ; la validation des contenus par le choix des sujets les plus signifiants ; enfin, l'accueil et la modération des diverses formes de contribution apportées par le public. De fait, il convient de considérer le croisement des web informatif et social en posant la question transversale : en quoi est-ce du journalisme ?

Dans le cinquième chapitre (pp. 127-145), pour répondre à cette question, Daniel Cornu reprend la proposition de Jean Charron et Jean de Bonville (« Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », *Communication*, 17, 1997, pp. 51-97) annonçant l'avènement d'un journalisme de communication. Ce journalisme serait « appelé à se substituer, comme paradigme dominant, au journalisme d'information qui s'impose aujourd'hui encore dans les médias, après avoir lui-même remplacé le journalisme d'opinion » (p. 127). Cette hypothèse repense notamment la question de la disparition du journalisme pour analyser la situation en termes de changement des pratiques. En effet, si le journalisme perd de l'influence dans sa fonction principale de *gatekeeper*, en démocratie, il continue d'être requis pour diffuser des informations que certaines personnes vaudraient dissimuler. Mais, surtout, face à la surabondance des informations sur l'internet, le journalisme se positionne dans son rôle de tri et de recoupement pour organiser les conversations et animer le débat. Ainsi le chapitre six (pp. 147-164) montre-t-il dans quelle mesure le journalisme modifie sa mission principale pour devenir un « donneur de sens » : désormais, il s'agit d'aider les citoyens à « trouver et comprendre des informations qu'ils puissent croire » (p. 159). La participation du journaliste sur le web social et informatif est donc plus que nécessaire car les internautes, pourvoyeurs et diffuseurs d'informations, ne fondent pas nécessairement leur activité sur le respect des principes de la responsabilité, de la liberté et du respect de la personne humaine. Pour cette même raison, il convient également de poser les questions de la fiabilité, de la véracité des informations, de la rumeur et de la vie privée. En effet, grâce au web 2.0, les citoyens peuvent participer plus facilement et activement en postant des contenus, des photos, des vidéos. Or, comment savoir si c'est vrai, si les informations ne sont pas truquées ou manipulées. D'ailleurs, ces questions, sont-elles encore pertinentes ?

Dans le septième chapitre (pp. 165-196), Daniel Cornu considère qu'il est nécessaire de reconnaître et d'encourager la responsabilité des internautes. En effet, comme il l'affirme dans la conclusion (pp. 197-206), la démocratisation de la communication a créé un malentendu : penser que « nous sommes tous journalistes ». Pourtant, le fait d'adopter des pratiques du journalisme ne revient pas à exercer le journalisme. « En opposition à certains usages répandus sur le Web, le journalisme se reconnaît dans la loyauté des méthodes envers les sources et dans la mise en balance des informations en regard de l'intérêt public ou d'autres biens dignes de protection » (p. 203). Toutefois, pour l'auteur, il ne s'agit pas non plus de discréditer la participation du public sur l'internet. Au contraire, à son avis, une éthique globale de la communication et une responsabilité partagée contribueraient à résoudre les problèmes entraînés par l'accroissement des web social et informatif. De fait, une éthique participative pourrait succéder à ce qu'on appelle le « journalisme participatif ». Ainsi, et pour finir, recommandons-nous l'ouvrage à tout professionnel de l'information et aux internautes intéressés par le web social. Il peut également constituer une référence pour des enseignants instruisant des élèves qui sont nés et qui ont grandi avec le web 2.0, sans avoir pour autant pris conscience de leur responsabilité sur le web. Toutefois, on peut regretter que le volume se limite à l'utilisation du web social dans le domaine de l'information, étant donné que la proposition d'une éthique participative formulée par l'auteur conviendrait à tous les domaines du web 2.0.

Yeny Serrano

*LISEC, université de Strasbourg, F-67000
yeny.serrano@unistra.fr*

Jean-François FOGEL, Bruno PATINO, *La condition numérique.*
Paris, Grasset, coll. Essais français, 2013, 216 p.

L'essai présenté par Jean-François Fogel – consultant pour la conception et le développement du site *lemonde.fr* – et Bruno Patino – responsable des programmes et du développement numérique de France télévisions – s'attache à décrypter les implications de l'internet pour la condition humaine. En donnant une vision spécifique des mutations provoquées par le numérique, l'expression « condition numérique » tente d'exprimer l'implication sur les comportements, les rapports aux autres, la façon d'agir en société, la façon de penser, le rapport au réel, qui seraient largement impactés par l'accroissement de l'interconnexion généralisée : « Une forme nouvelle de la condition humaine naît de cet accès permanent au réseau. Il n'y a plus de virtuel ou de réel. Tout est réel.